
PARLEMENT WALLON

SESSION 2017-2018

14 NOVEMBRE 2017

PROJET DE MOTION

**déposé en conclusion de l'interpellation de Monsieur Daele à Madame Greoli,
Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances,
de la Fonction publique et de la Simplification administrative sur
« l'assurance autonomie »**

par

M. Daele et Mme Tillieux

PROJET DE MOTION

**déposé en conclusion de l'interpellation de Monsieur Daele à Madame Greoli,
Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances,
de la Fonction publique et de la Simplification administrative sur
« l'assurance autonomie »**

Le Parlement de Wallonie,

- A. Ayant entendu l'interpellation de Monsieur Daele à Madame Greoli, Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances, de la Fonction publique et de la Simplification administrative sur l'assurance autonomie;
- B. Vu la réponse de la Ministre et le débat qui s'en est suivi;

Demande au Gouvernement wallon,

- 1. de revoir le projet d'assurance autonomie pour que les cotisations se perçoivent de manière progressive en fonction des revenus et que le bénéfice se fasse tant à domicile qu'en institution en fonction des besoins.

M. DAELE

E. TILLIEUX